



Detention provisoire

Par Cricri 89

Bonjour un ami sous bracelet electronique a commis une nouvelle infraction pour insultes le juge l'a declare libre le jour de son passage en comparution differe mais en allant recupere ses affaires au centre de detention il n'est pas ressorti la juge d'application des peines l'a garde en detention jusqu'a son passage en debat contradictoire pour etudier une revocation du bracelet. Avez t'elle le droit de le faire alors que le juge lui avait dit qu'il dormirait chez lui le soir meme?

Par Isadore

Bonjour,

Votre ami doit voir avec son avocat.

Mais visiblement oui, la juge de l'application des peines avait le droit de prendre cette décision sinon elle ne l'aurait pas prise.